

La Commission scolaire du Littoral est située le long de la Basse-Côte-Nord du Golfe du St-Laurent. Son territoire s'étend sur une distance de 460 kilomètres de Kegaska à Lourdes-de-Blanc Sablon, incluant Port-Menier sur l'île d'Anticosti.

Elle dessert 9 villages anglophones et 4 villages francophones, dont les populations varient entre 100 et 1 000 habitants. Sa clientèle scolaire est d'approximativement 450 élèves et elle emploie environ 190 personnes.

Elle offre des services éducatifs en formation générale des jeunes au préscolaire, primaire et secondaire. Pour la clientèle adulte, elle offre des services d'alphabétisation, de secondaire général, ainsi que des programmes de formation professionnelle (par entente avec d'autres commissions scolaires).

NATURE DU TRAVAIL :

L'emploi de conseiller pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :

La conseillère ou le conseiller pédagogique collabore à la réalisation du projet éducatif et des projets particuliers des établissements; elle ou il participe à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leur plan de réussite tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il collabore à l'implantation des programmes d'études et de formation, conseille les enseignantes et enseignants et la direction relativement à l'interprétation de ces programmes, conçoit et anime des ateliers et des sessions de formation sur les éléments du programme; elle ou il collabore à l'élaboration de situations d'apprentissage et soutient l'expérimentation en classe.

Elle ou il conseille et soutient les enseignantes et enseignants sur une base individuelle et collective pour appuyer l'action quotidienne; elle ou il conçoit ou sélectionne et anime les activités de formation et d'instrumentation pour des besoins d'adaptation, d'innovation et de développement pédagogique.

Elle ou il instrumente les enseignantes et enseignants sur l'évaluation des apprentissages; elle ou il les accompagne dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation.

Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, enseignant et professionnel sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel, planifie ces programmes et en évalue les résultats.



Elle ou il analyse et conseille sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents; elle ou il conseille sur l'aménagement des locaux.

Elle ou il conseille les intervenantes et intervenants scolaires sur les moyens d'intégration des technologies à l'enseignement; elle ou il collabore à la réalisation de projets qui vont dans ce sens; elle ou il élabore et anime des ateliers de formation et d'information sur les éléments du programme d'intégration des technologies.

Elle ou il collabore avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

En outre, la conseillère ou le conseiller pédagogique en formation générale des adultes et en formation professionnelle contribue à la visibilité de la commission scolaire auprès des partenaires socio-économiques et établit un plan de promotion en conséquence.

Elle ou il rencontre les représentantes et représentants de diverses entreprises afin de développer conjointement des programmes de formation répondant aux besoins de l'entreprise et de son personnel; elle ou il prépare des protocoles d'entente et des offres de services.

Elle ou il participe à l'organisation des programmes d'alternance travail-études, des stages en entreprise et des visites en industrie; elle ou il soutient les enseignantes et enseignants concernés; elle ou il informe et conseille les employeurs.

EXIGENCES :

- être titulaire d'un diplôme terminal de premier cycle en éducation;
- avoir une expérience pertinente en enseignement dans le réseau scolaire du Québec serait un atout;
- langues de travail : français et anglais;
- être disponible à voyager sur le territoire de la Basse-Côte-Nord.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Salaire en conformité avec les dispositions de la convention collective entre 42 391 \$ et 80 368 \$ par année.

Accès au crédit d'impôt pour nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée et à la déduction pour résident d'une région éloignée reconnue.

Compensations et bénéfices compétitifs comprenant une prime d'isolement entre 8 318 \$ et 13 307 \$, un logement à bas prix (meublé, chauffé, éclairé), ainsi que le remboursement de trois sorties annuelles de votre lieu d'affectation à votre point de départ, pour vous et vos dépendants.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation au Service des ressources humaines à l'adresse suivante:

Commission scolaire du Littoral

789, rue Beaulieu

Sept-Îles (Québec) G4R 1P8

☎ 418-962-5558

✉ rh@csdulittoral.qc.ca

La Commission scolaire du Littoral applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres de minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes avec un handicap à présenter leur candidature.

